

Laji. Lajoie des Finances inc.

L'INFLUENCE DES TAUX D'INTÉRÊT



Nadine Lajoie
Planificateur financier

Nous avons tous été témoins un peu plus tôt ce mois-ci que la Banque du Canada a maintenu son taux directeur inchangé, à la surprise générale. À toutes les 5 à 6 semaines, la Banque du Canada annonce sa décision quant à la direction de son taux directeur. Je me suis dit qu'il serait intéressant de partager l'origine de la création de la Banque du Canada et l'influence que peuvent avoir ses décisions sur notre quotidien.

Au début des années 1930, les Canadiens vécurent une dépression économique. Le gouvernement de l'époque, dirigé par le premier ministre R. B. Bennett, nomma une Commission royale pour étudier la possibilité de mettre sur pied une banque centrale. En mars 1935, l'étude devint réalité et la Banque du Canada fut fondée en vue de « régler le crédit et la monnaie dans l'intérêt de la vie économique de la nation », mandat resté inchangé à ce jour.

La Banque du Canada peut exercer une certaine influence sur l'inflation en modifiant son taux cible du financement à un jour (taux directeur). Elle dicte ainsi aux institutions financières canadiennes la direction que doivent prendre les taux d'intérêt à court terme. Si la Banque croit que l'inflation progresse de façon trop rapide, elle a tout intérêt à augmenter le taux directeur afin de freiner l'économie. À l'opposé, si l'inflation est trop faible, la banque sera forcée de diminuer son taux dans le but de stimuler la demande. Ce type d'intervention est l'une des

approches de la politique monétaire, et la Banque du Canada s'efforce efficacement pour maintenir l'inflation à son taux cible situé entre 1 et 3 %.

Si la Banque du Canada a décidé de maintenir son taux directeur inchangé ce mois-ci, c'est que dans le contexte économique actuel, la Banque juge maintenant que le degré de détente monétaire en place est approprié pour restaurer l'équilibre entre l'offre et la demande globales et atteindre la cible d'inflation de 2 %.

Avec le fort taux d'inflation que le Canada a connu dans les années 80, la Banque du Canada a vite compris l'impact négatif que cette hausse a eu sur l'économie canadienne et c'est pour cette raison que maintenant la Banque du Canada s'est donnée comme mission de maintenir une cible située entre 1 et 3 %.

Voici les torts qu'une inflation élevée peut occasionner sur l'économie:

- L'inflation érode la valeur de la monnaie. Elle accroît l'incertitude quant à l'évolution future des prix, de sorte qu'il est plus difficile de prendre des décisions judicieuses en matière de consommation et d'épargne. Dans un tel contexte, les gens sont de plus en plus portés à craindre que leur pouvoir d'achat et leur niveau de vie se détériorent.
- L'inflation encourage les placements purement spéculatifs qui misent sur la hausse des prix, au détriment

des investissements dans des activités productives. Elle peut également créer l'illusion de succès financiers temporaires tout en masquant des problèmes économiques fondamentaux.

- Les entreprises et les ménages doivent consacrer plus de temps et d'argent à se prémunir contre les effets de la montée des coûts et des prix. Les entreprises, les travailleurs et les investisseurs ont tendance à réagir aux pressions inflationnistes en poussant à la hausse les prix, les salaires et les taux d'intérêt pour se protéger, ce qui est susceptible d'entraîner une spirale inflationniste.
- L'inflation pénalise tout particulièrement les personnes dont les revenus ne croissent pas au même rythme que les prix, notamment les personnes qui ont un revenu fixe telles les personnes âgées recevant des prestations de pension.

Il nous reste qu'à espérer que la Banque du Canada réussira à contrôler le taux d'inflation, et ce, en dépit de la très forte hausse du prix de l'essence.

Vous connaissez un proche ou un ami qui pourrait bénéficier de ces conseils ?

Communiquez avec nous et il nous fera plaisir de leur faire parvenir cette publication trimestrielle.

**Questions ou commentaires ?
Tél: (514) 892-4433**

nlajoie@peakgroup.com